

CONVOCATION

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le délégué,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Val'Eyrieux se réunira en séance publique le :

**Mardi 12 décembre 2017
à 18h30
à la salle des fêtes de Chanéac**

L'ordre du jour et la note de synthèse sont annexés à la présente convocation.

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le délégué, l'expression de nos sincères salutations.

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard



ORDRE DU JOUR :

1. EAU / ASSAINISSEMENT

- A. Modification des tarifs
- B. Modification des règlements de service
- C. Adoption du tarif de la redevance préservation de la ressource
- D. Modification des durées d'amortissement des immobilisations

2. TOURISME

- A. Modification des tarifs de la taxe de séjour suite à erreur matérielle

3. FINANCES

- A. Validation du tableau définitif de la CLECT
- B. Décisions modificatives

4. ADMINISTRATION GENERALE

- A. Avis relatif à la modification statutaire du SyMCA
- B. Désignation de délégués au SyMCA
- C. Avis relatif au projet de schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Ardèche
- D. Indemnité conseil à la Trésorière
- E. Modification de l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires
- F. Transfert de la compétence éclairage public au SDE07 pour les zones d'activités et équipements sportifs

5. QUESTIONS DIVERSES

6. COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT